



CDEN du 26 février 2021

Déclaration préalable UNSA Education

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Madame la Vice Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

C'est dans un contexte sanitaire, social et économique inédit que se déroule cette carte scolaire 2021. Qui aurait pu deviner, il y a près d'un an, déjà, que la Covid serait toujours aussi prégnante aujourd'hui? Qui aurait pu imaginer il y a un an que cette carte scolaire se ferait sous le joug de cette crise sanitaire ? Qui aurait pu anticiper les conséquences de cette pandémie, conséquences dont nous n'apercevons que les prémices et qui, vraisemblablement, se feront encore sentir pendant longtemps ? Et pourtant c'est la triste réalité, une réalité qui nécessite des mesures exceptionnelles, une réalité qui aurait dû prendre le pas sur tous les autres critères et surtout les critères chiffrés. Pourtant notre pays semble avoir redécouvert le rôle fondamental de l'Ecole de la République, clef de voûte pour les citoyens de demain, mais aussi l'utilité majeure pour permettre à l'économie de continuer à fonctionner.

Loin de toute considération purement fonctionnelle, à l'UNSA Education, nous portons une vision ambitieuse et progressiste, motivée par un seul moteur : la réussite de chaque élève. Aujourd'hui force est de constater que la politique conduite par notre gouvernement nous oblige à faire des choix en défaveur de l'égalité des chances.

Cette carte scolaire n'est pas à la hauteur des enjeux de notre société. Oui les effectifs baissent dans le 1^{er} degré mais les objectifs ministériels, académiques et départementaux sont coûteux en moyens. Ces objectifs vont dans le bon sens, nous ne pouvons que les approuver, mais ils ne peuvent se faire au détriment d'autres. Ces objectifs nécessitent de la sérénité dans leur mise en place. Les moyens octroyés à notre département obligent à des arbitrages que nous ne pouvons accepter.

Autour de cette table virtuelle, nous partageons tous un constat, la crise sanitaire a gravement amplifié les inégalités sociales. Nous aurions pu espérer que les moyens alloués à la réussite de nos élèves aient été au rendez-vous. Pourtant en septembre 2021, le constat sera toujours le même : les classes du 2nd degré seront toujours surchargées, les vies scolaires ne seront pas renforcées, le gonflement des HSA ne sera que poudre aux yeux que paieront les emplois du temps des élèves. Dans le premier degré, les enseignants des réseaux d'aide spécialisés ne seront pas plus nombreux, la cohorte de remplaçants ne sera pas renforcée. De plus, les annonces successives du Ministre ces dernières années ont produit des équilibres

précaires. Le manque de postes pour assurer correctement « limitation » et « dédoublement » d'effectifs a entraîné l'existence de classes de cycle 3 surchargées dans les zones d'éducation prioritaire, la fin de l'accueil des TPS dans certaines zones.

L'UNSA Education demande qu'une attention très particulière soit portée à la ruralité. Les difficultés scolaires sont bel et bien présentes dans les zones rurales. Les écoles sont souvent démunies face au manque de prises en charge possibles, face à l'isolement des familles. C'est pourquoi nous demandons un regard différent sur les effectifs des écoles rurales. Les petits effectifs ne sont pas seulement « confortables », ils permettent aussi d'apporter des solutions pour remédier aux difficultés scolaires. Nous demandons également le renforcement du réseau d'aide en abondant les RASED pour couvrir un plus large territoire et pour éviter un saupoudrage des aides qui malheureusement devient la règle depuis quelques années. Il est aussi primordial que chaque élève puisse bénéficier de l'aide qui lui est accordée en recrutant plus d'AESH, personnels si indispensables dans la gestion d'une classe.

La direction d'école est un chantier majeur de ces derniers mois. Les évolutions sont là, bien qu'encore insuffisantes. L'UNSA Education continue d'œuvrer auprès du ministère pour obtenir une amélioration des conditions de travail et de la rémunération de l'ensemble des directrices et directeurs d'écoles, chargé.e.s d'école compris. Nous actons positivement la création de 11 postes de remplacement ZBC qui, nous l'espérons, donneront plus de souplesse dans la gestion des décharges de direction tout en permettant de renforcer les moyens de remplacement de notre département pour asseoir les dispositifs de formation continue.

Nous attirons également votre attention sur les répercussions des mesures en termes de ressources humaines et demandons à ce qu'un accompagnement soit fait auprès des équipes et personnels impactés.

Si la dotation est déjà insuffisante dans le 1^{er} degré, que dire du 2nd degré ? Alors que les effectifs continuent de croître, le ministre supprime 1800 postes. Une telle décision ne peut être perçue autrement que comme une dégradation délibérée des conditions d'enseignement. Le collège ne peut être la variable d'ajustement de la mise en place de la réforme du baccalauréat et de la « priorité » au premier degré. A quoi bon tenter de réduire les carences scolaires au primaire si les conditions d'enseignement du collège se détériorent au fil des années. Et pourtant un de vos objectifs pédagogiques pour la rentrée prochaine est d'« assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège ». L'Unsa Education dénonçait déjà ces choix politiques et budgétaires l'année passée. Ils ont un prix : celui des conditions d'apprentissage pour les élèves et celui des conditions de travail pour les personnels.

Les écoles et les établissements fonctionnent tant bien que mal mais fonctionnent quand même. Mais pour autant il serait dangereux de mésestimer le mal-être qui touche les

personnels et les élèves. Aux grands maux les grands moyens. Il devient urgent de prendre des mesures fortes pour les examens, l'orientation des élèves, la santé scolaire, le renforcement des équipes d'AED, ...C'est pourquoi l'UNSA Education demande la prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire des contrats des enseignants et AED recrutés dans le cadre de la crise sanitaire.

Enfin, nous profitons de cette instance pour faire passer un message en lien avec la crise sanitaire : il est indispensable que chaque élève puisse avoir accès à un point d'eau dans sa classe.

Merci pour votre attention.

Les représentants UNSA Education :

Natacha ETOURNEAU – Hélène MALETERRE – François MARTY